



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Gala de l'Entreprise 2019 : **Fiers de notre marque**

Val-d'Or, le 1^e novembre 2018 – C'est sous le thème **Fiers de notre marque** que la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) a procédé ce matin au lancement officiel du Gala de l'Entreprise 2019. Les entreprises sont invitées à soumettre dès maintenant leur candidature dans l'une ou plusieurs des 17 catégories, et ce, jusqu'au 18 janvier 2019. Les lauréats seront dévoilés lors de la prestigieuse soirée du Gala de l'Entreprise qui se tiendra le 13 avril 2019.

Mise en candidature

«Recevoir un prix lors du gala, c'est une source de fierté depuis maintenant 39 ans, il s'agit de l'occasion par excellence pour partager les honneurs avec nos équipes, nos partenaires et nos amis. C'est entre autres grâce à la force et la cohésion de la communauté d'affaires que notre territoire rayonne, c'est ce qui fait notre marque et nous sommes heureux de pouvoir encore une fois célébrer en mettant à l'avant-plan les réussites des entreprises qui se distinguent! » affirme Hélène Paradis, directrice générale de la Chambre de commerce.

«Nous tenons à rappeler que les catégories sont variées et qu'il y en a pour tous les types d'entreprise, peu importe la taille et le secteur dans lequel elles évoluent. Nous sommes conscients que les horaires de chacune sont chargés, et c'est pourquoi nous nous assurons que la mise en candidature soit simple et accessible. Au besoin, une personne-ressource peut être mise à leur disposition gratuitement afin d'accompagner les entreprises dans leur démarche.»

Dès la fin janvier, un comité Jury entièrement indépendant de la CCVD procèdera à l'analyse des dossiers de candidature et se réunira pour délibérations afin d'identifier les finalistes et les lauréats de ce 39^e Gala de l'Entreprise.

La thématique **Fiers de notre marque**

La présidence de ce grand évènement, qui se déroulera sous la thématique **Fiers de notre marque**, a été confiée à M. Simon Bertrand, administrateur à la CCVD. *« Une marque, ça peut évoquer plusieurs aspects, autant la marque employeur dont on parle beaucoup dans le contexte actuel, que l'image de marque d'une entreprise, qui va bien au-delà de son logo. Une marque, c'est aussi la trace que l'on laisse, le chemin que l'on ouvre grâce à nos réalisations et nos efforts.»*

« Le gala, c'est l'occasion pour les entreprises de nous démontrer de quelles façons elles se démarquent et de partager avec nous ce qui les rend fières. » explique M. Bertrand.

Comment participer

Les cahiers de candidature sont disponibles via le site web de la Chambre de commerce, au www.ccvd.qc.ca, sous l'onglet « *Activités – Gala de l'Entreprise – Cahier de candidature* ». La Chambre de commerce offre gratuitement, aux entreprises qui le souhaitent, l'aide d'une personne-ressource pour remplir leur cahier de candidature. Pour toute information supplémentaire, les entreprises sont invitées à communiquer avec nous par courriel à l'adresse info@ccvd.qc.ca ou par téléphone au 819 825-3703. Les cahiers de candidature doivent être déposés avant le 18 janvier 2019, 16 heures.

En nouveauté cette année, les entreprises qui soumettront leurs cahiers de candidature avant le 31 décembre 2018 seront automatiquement admissibles au tirage d'une séance photo corporative avec *Imagine Vicky Neveu Photographie*.

- 30 -

Source :
Corinne Larose
Agente de communication
819 825-3703